



Contrat-cadre d'Action Sociale 2023-2026



Démarches groupées

DU CDG 88 EN 2022



ASSURANCE DES EMPLOYEURS Risque Statutaire



CONTRAT-GROUPE CNP DU 01 01 2021 AU 31 12 2024

ASSURANCES DES AGENTS Protection Sociale Complémentaire

PREVOYANCE

Garantie Maintien de Salaire



CONTRAT-GROUPE
TERRITORIA MUTUELLE / GRAS SAVOYE
DU 01 01 2020 AU 31 12 2025

SANTÉ

**Complémentaire
Frais de Soins de Santé**



CONTRAT-GROUPE MNT
DU 01 01 2020 AU 31 12 2025

*Nouvelle
prestation*

ACTION SOCIALE



CONTRAT-CADRE PLURELYA et SWILE
DU 01 03 2023 AU 31 12 2026



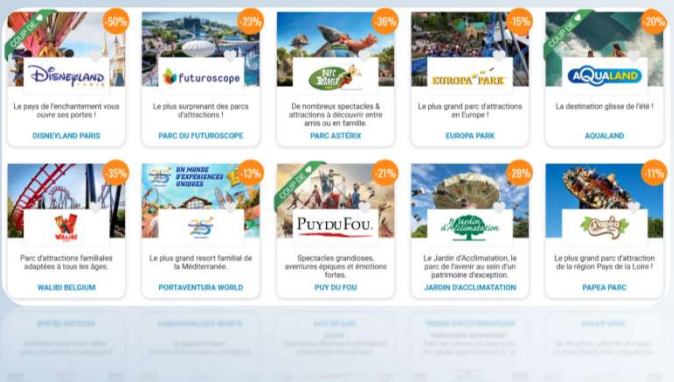
Adhérons à ces contrats-groupes à tout moment de la durée des contrats
(sous réserve du respect des formalités de mise en œuvre)



Sommaire

- **Définition**
- **Réglementation**
- **Le rôle du Centre De Gestion**
- **Construction du contrat-cadre 2023-2026**
- **Cahier des charges**
- **Candidats retenus**
- **Présentation PLURÉLYA**
- **Présentation SWILE**
- **Adhésion**

Définition



- cinéma, spectacles, parcs d'attractions, concerts...
- évènements familiaux
- chèques vacances, frais de voyages, séjours enfants...
- cartes cadeaux à Noël, des Chèques Culture...



1) Une **dépense obligatoire** pour les collectivités



2) Une **participation financière de l'agent** peut être demandée



3) Un **avantage financier, indépendant du grade, de l'emploi ou de la manière de servir**



4) Les CDG peuvent **assurer la gestion**



5) Les collectivités **peuvent** confier la gestion à des **associations** de loi 1901



Le rôle du Centre De Gestion

Avant la mise en place du contrat-cadre



Le rôle du Centre De Gestion

Recruter un agent pour :

- Fixer le cadre réglementaire du service
- **Réalisation de sondages** : Prestataires et collectivités (enquête envoyée en mai 2022)
- **Créer le cahier des charges***
- **Rédiger les documents de marché***
- **Suivre l'appel d'offre et négocier avec les candidats ***

**Avec l'accompagnement d'un Assistant Maître d'Ouvrage*

Mobiliser des agents des services supports :

- Le service communication (flyer, site internet, inscriptions réunions...)
- Le service organisation (réunions de présentation)
- Le service informatique (création d'un logiciel spécifique)

Le rôle du Centre De Gestion

Pendant la durée du contrat-cadre

Le rôle du Centre De Gestion



```
graph LR; A[Le rôle du Centre De Gestion] --> B[Présenter l'offre aux collectivités]; A --> C[Gérer et suivre les adhésions / résiliations via le portail d'application développé par le CDG88]; A --> D[Accompagner les référents dans la gestion des adhésions, les mouvements d'agents, la facturation, le suivi de la consommation...]; A --> E[Faciliter les relations avec les prestataires en cas de litige]; A --> F[Informer les agents pendant toute la durée du contrat-cadre : des dates limites de commande* / des prestations à leur disposition / des nouveautés et bons plans / des procédures d'utilisation]; A --> G[Contrôler l'équilibre financier du contrat-cadre au niveau collectif ET individuel : vérification de la bonne utilisation des prestations par les agents et d'anticiper une éventuelle sous-consommation ou surconsommation];
```

Présenter l'offre aux collectivités

Gérer et suivre les adhésions / résiliations via le portail d'application développé par le CDG88

Accompagner les référents dans la gestion des adhésions, les mouvements d'agents, la facturation, le suivi de la consommation...

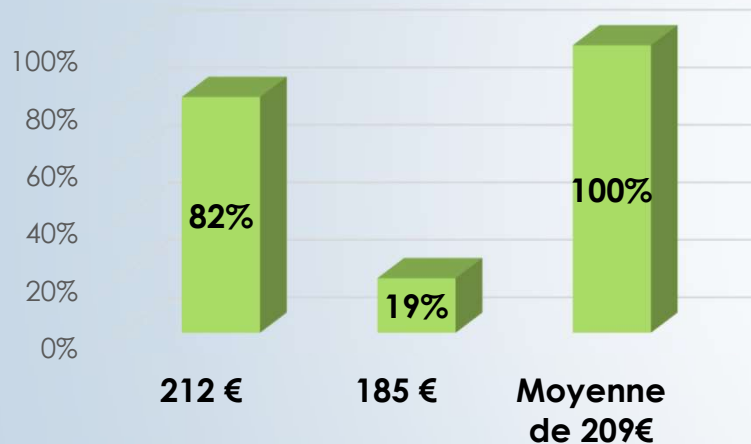
Faciliter les relations avec les prestataires en cas de litige

Informer les agents pendant toute la durée du contrat-cadre : des **dates limites de commande*** / des **prestations** à leur disposition / des **nouveautés** et bons plans / des **procédures** d'utilisation

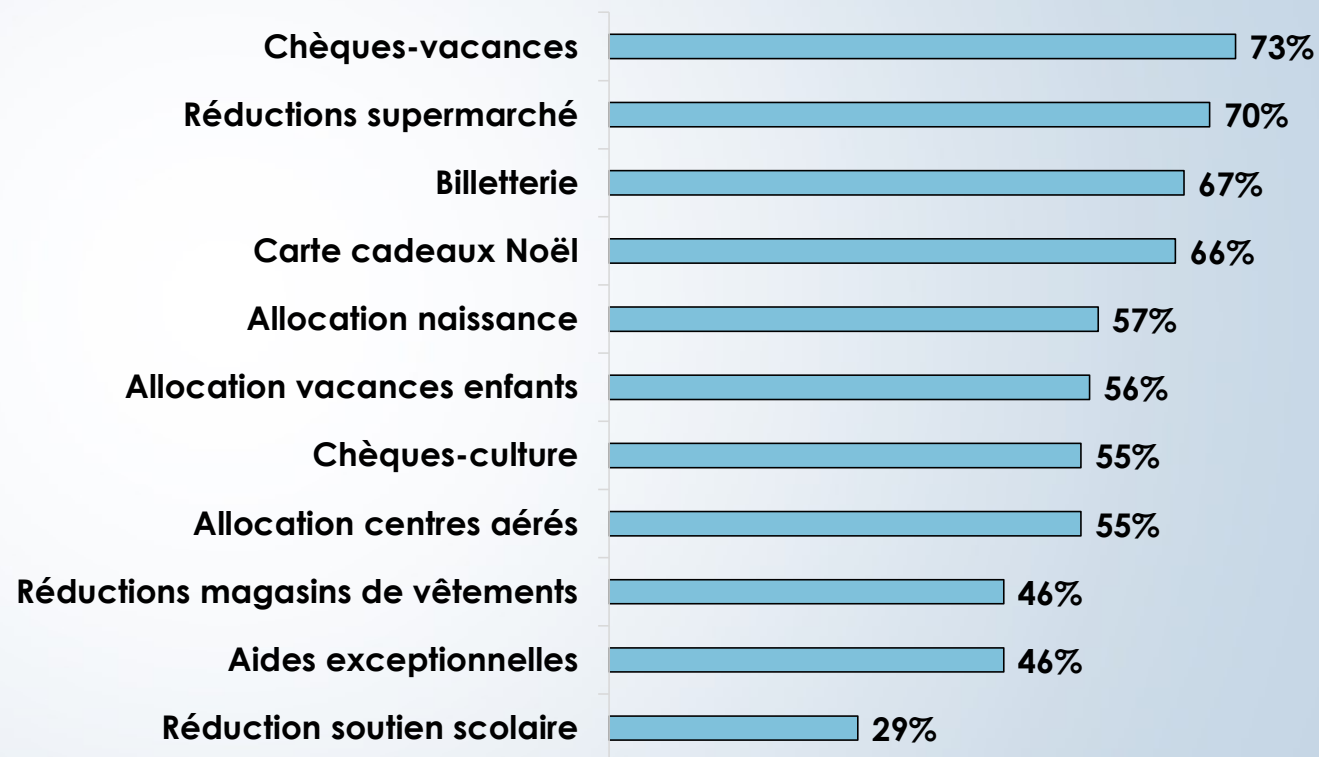
**(certaines prestations sont périodiques)*

Contrôler l'équilibre financier du contrat-cadre au niveau **collectif ET individuel** : vérification de la bonne utilisation des prestations par les agents et d'anticiper une éventuelle sous-consommation ou surconsommation

Budget actuellement alloué à l'Action Sociale

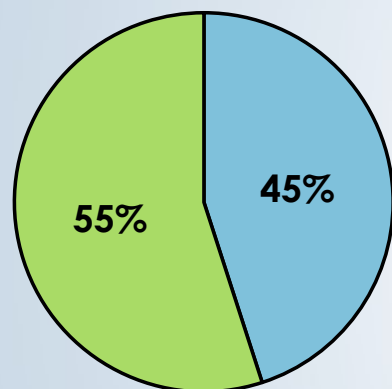


Prestations les plus souhaitées



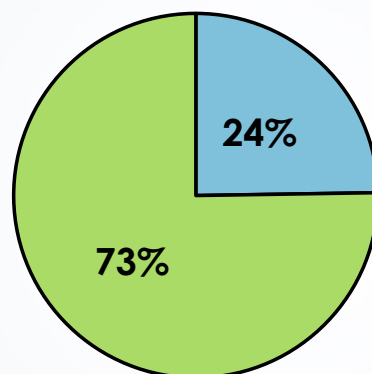
→ Données issues du questionnaire adressé aux collectivités vosgiennes en mai 2022

Le format souhaité



□ Papier □ Electronique

Le 100% électronique, un frein pour vos agents ?



□ Oui □ Non

Les principaux axes d'amélioration attendus

Tarif plus accessible

Titres Restaurant

Réductions locales

Aide à l'utilisation

→ Données issues du questionnaire adressé aux collectivités vosgiennes en mai 2022

Synthèse

- **Des tarifs accessibles** à tous les budgets
- **5 prestations au minimum** qui sont les suivantes :
 - chèques-vacances
 - réductions supermarchés
 - billetterie
 - cartes cadeaux de Noël
 - allocations rentrées scolaires
- **Un système hybride** préconisé, c'est-à-dire papier et électronique
- Une procédure simple **d'ajout de partenaires locaux**
- Une proposition de **titres restaurant**
- **La délégation de la communication** au Centre De Gestion

PASS SOCIAL

Prestations d'Action Sociale
→ A la charge de l'employeur



- Association loi 1901
- Créée en 1966
- Située à Lille
- **Partenaire** du CDG59, des CIG Petite et Grande Couronne, du SDIS du Nord, du Conseil Départemental de l'Aisne...

PASS RESTO

Titres Restaurant
→ 50% à la charge de l'employeur
→ 50% à la charge de l'agent



- Entreprise privée
- Créée en 2016
- Située à Montpellier
- **Partenaire** de Météo France, Total Energies, Carrefour, Doctolib, Airbnb, BlackMarket, Dell...

PASS SOCIAL

Pluréliya

Confiez-nous la gestion
de vos œuvres sociales

Présentation PLURELYA

Les prestations

Plurélya

Confiez-nous la gestion
de vos œuvres sociales

**Centre de Gestion
des Vosges**

DES PRESTATIONS QUI AMÉLIORENT

FAMILLE



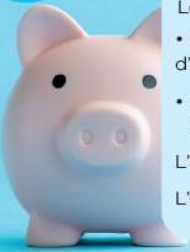
- Allocation naissance/adoption plénière
- Allocation cadeau de Noël
- Allocation garde de jeunes enfants
- Allocation mariage/pacs
- Allocation permis de conduire
- Allocation enfants handicapés
 - handicap jusqu'à 79 %
 - handicap ≥ 80 %
- Allocation complémentaire enfants handicapés
- Aide familiale ou aide ménagère
- Allocation décès
- Allocation médailles et décorations
 - Courage
 - Argent
 - Vermeil
- Or, Légion d'honneur, Ordre National
- Allocation départ à la retraite
- Titre CESU

NOS PARTENAIRES



LE QUOTIDIEN DE VOS AGENTS

BUDGET



- Les prêts
 - Les prêts personnels (participation sur le taux d'intérêt / taux à 0 %).
 - Les prêts « soins et santé » et « coup dur » (participation sur le taux d'intérêt / taux à 0 %).
- L'aide exceptionnelle
- L'épargne Chèque-Vacances

NOS PARTENAIRES



SCOLARITÉ



- Allocation collège
- Allocation lycée
- Allocation études post-bac

NOS PARTENAIRES



LOISIRS ET CULTURE



- Le Coupon Sport ANCV
- Le Chèque Lire
- Le Chèque Culture
- Le Chèque UP Sport et Loisirs

Avantages cinémas, parcs et zoos,
spectacles, vacances, shopping, animations...

NOS PARTENAIRES



VACANCES



- Allocation vacances enfants
- Allocation ACM (centre aéré)
- Allocation vacances adolescents
- Allocation BAFA
- Allocation séjour linguistique
- Allocation séjours vacances

NOS PARTENAIRES



◆ Prestations d'action sociale *Plurélya*

	TARIFS PAR FORMULE	REMISE COMMERCIALE DU CDG 88	TARIFS AVEC REMISE COMMERCIALE	FRAIS DE GESTION	TOTAL
FORMULE 1	99,00€	3%	96,03€	13€	109,03€
FORMULE 2	149,00€		144,53€	13€	157,53€
FORMULE 3	199,00€		193,03€	13€	206,03€
FORMULE S ⁽¹⁾	219,00€		212,43€	13€	225,43€
FORMULE 4	249,00€		241,53€	13€	254,53€
FORMULE 5	299,00€		290,03€	13€	303,03€

(1) La formule S est une formule dite "encore plus sociale". Cette formule favorisera les agents en tranche d'imposition 1 (ligne 14 après décote de l'avis d'impôts) tout en restant très attractive pour les agents en tranche 2 et 3.

- a) Chaque formule ouvre droit à toutes les prestations ! Seuls les montants de ces prestations varient.
- b) La collectivité doit retenir une seule et unique formule pour l'ensemble de ses agents.
- c) Il est possible de changer de formule d'une année à l'autre à chaque 1^{er} janvier.

Présentation PLURELYA

Exemple de la formule 3



FAMILLE

Montant de la prestation

Allocation naissance/adoption plénière	190€
Allocation cadeau de Noël	30€
Allocation garde de jeunes enfants	170€
Allocation mariage/pacs	220€
Allocation permis de conduire	120€
Allocation enfants handicapés	
• handicap jusqu'à 79 %	200€
• handicap ≥ 80 %	600€
Allocation complémentaire enfants handicapés	160€
Aide familiale ou aide ménagère	jusqu'à 800€
Allocation décès	700€
Allocation médailles et décorations	
• Courage	100€
• Argent	130€
• Vermeil	180€
• Or, Légion d'honneur, Ordre National du Mérite	240€
Allocation départ à la retraite, jusqu'à 10 ans d'ancienneté	160€
dès la 11 ^{ème} année	+12€ par an
Titre CESU (participation de Plurélya jusqu'à 300€)	1 000€



SCOLARITÉ

Montant de la prestation

Allocation collège	30€
Allocation lycée	70€
Allocation études post-bac	150€



BUDGET

Montant de la prestation

Les prêts personnels	Taux à 0%
Les prêts « soins et santé » et « coup dur »	Taux à 0%
L'aide exceptionnelle	Jusqu'à 800€
L'épargne Chèque-Vacances sur 4, 5 ou 8 mois	Jusqu'à 600€
• Une bonification de 20 € à 120 €.	(selon tranche IRPP de référence)
Épargne de 20 € à 60 €.	

Présentation PLURELYA



Suite de l'exemple

VACANCES

	Montant de la prestation
Allocation vacances enfants	70€
Allocation ACM (centre aéré)	70€
Allocation vacances adolescents	110€
Allocation BAFA	110€
Allocation séjour linguistique	110€
Allocation séjours vacances	Jusqu'à 240€
• 10 % de participation de Plurélya sur la facture du séjour.	

Retrouvez la liste de nos partenaires vacances dans le livret des prestations (page 40).

LOISIRS ET CULTURE

	Montant de la prestation
Le Coupon Sport ANCV	120€
(participation de Plurélya jusqu'à 60 €)	
La Carte Culture	240€
(participation de Plurélya jusqu'à 120 €)	
Le Chèque UP Sport et Loisirs	100€
(participation de Plurélya jusqu'à 50 €)	

Couleur CE : avantages cinémas, parcs et zoos, spectacles, vacances, shopping, animations...

Une enveloppe de 60€ sur la billetterie (au-delà, billets au prix négocié).

Présentation PLURELYA

Les avantages négociés

PASS SOCIAL

Plurélya
Confiez-nous la gestion
de vos œuvres sociales



Avantages	Tarifs
Réduction de cotisation annuelle sur l'ensemble des formules	- 3%
Réduction pour adhésion postérieure au 1 ^{er} septembre de chaque année	- 35%
Restitution de cotisation en cas sous-consommation	Cf. tableau suivant

Taux d'utilisation	Taux de restitution
< 60%	10% de la cotisation N-1
Entre 60% et 75%	5% de la cotisation N-1
Entre 75% et 100%	Maintien de la cotisation
> 100%	Rattrapage de cotisation

Exemple:

- L'ensemble des collectivités adhérentes verse **10 000€ de cotisations** au total.
Tous les agents bénéficiaires des collectivités n'ont consommé que **5 000€ en prestations**.
- Rapport **prestations/cotisations 50%**
 - Avoir de cotisation de **10% reversé à chaque collectivité**

PASS RESTO

Swile

Présentation SWILE



Les services

Votre carte passe partout

Dans + de 220 000 établissements éligibles et même sur les plateformes de livraison.

Jusqu'à 25 € par jour

Dans tous les commerces acceptant les Titres Restaurant.

Pilotez votre carte

En cas de perte ou de vol : verrouillage temporaire ou mise en opposition. Et aussi : affichage du code PIN, sans contact, paiement mobile...

Réglez au centime près

Terminée, la collection d'avoirs.

Suivez votre solde disponible

En temps réel avec l'app Swile.

Payez au-delà du plafond légal

En associant votre carte bancaire personnelle.

7j/7 dans les restos, même le soir

Et du lundi au samedi partout ailleurs.

Suivez vos dépenses

Et consultez votre solde disponible en temps réel.

Faites un don en titres-resto

À l'association de votre choix. Directement depuis l'app Swile, onglet puis Dons.



Vous pouvez payer sans contact

Payez une première fois avec votre code PIN pour activer automatiquement le sans contact. Et si besoin, votre code PIN est accessible à tout moment sur votre compte, onglet **Mes cartes Swile**. Pratique.

Paiement Apple Pay, Google Pay

Et sans contact.



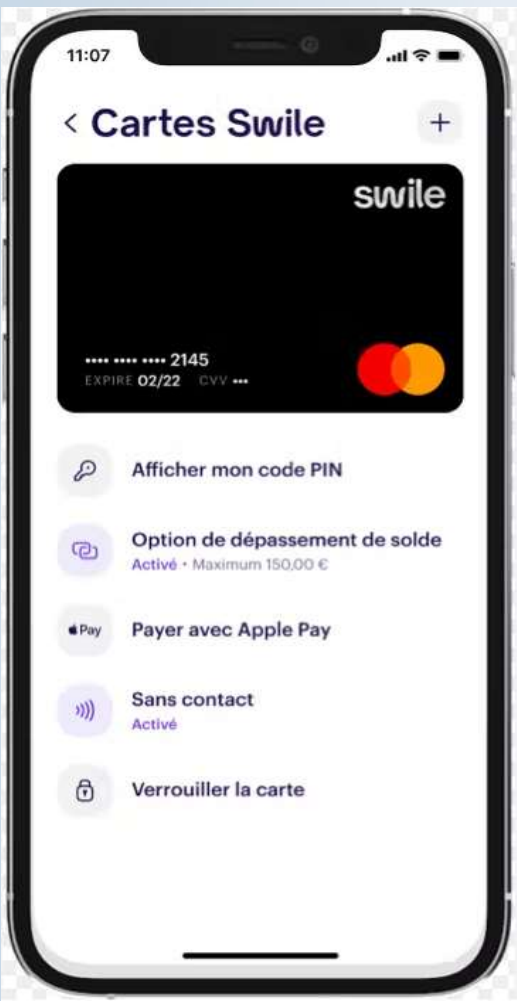
Dépensez vos titres-resto sur les plateformes de livraison



Liste complète sur help.swile.co

Présentation SWILE

Le suivi des consommations en ligne





◆ Titres restaurant *Swile*

	PART EMPLOYEUR	PART AGENT	FRAIS DE GESTION	TOTAL PART EMPLOYEUR
50€ : 5 titres de 10€	25€	25€	5€	30€
100€ : 10 titres de 10€	50€	50€	5€	55€
150€ : 15 titres de 10€	75€	75€	5€	80€
Autre	50%	50%	5€	50% + 5€

Les tarifs et les frais de gestion sont des forfaits annuels par agent.

Présentation SWILE



Exemple

1 Titre vaut **10€**, l'employeur participe à hauteur de **5€** et l'agent à hauteur de **5€** également : 50% / 50%

Si je souhaite donner **20 titres restaurant par an à chacun de mes 6 agents**, cela me coûtera :

- 1) Titres Restaurant = $5€ \times 20$ titres = **100€** par agent soit, 600€
- 2) Frais de gestion = $5€ \times 6$ agents = **30€**

Soit, un budget total de 630€ pour mes agents



Si nous acceptons de bénéficier de titres restaurant, nous aurons à notre charge :

$5€ \times 20$ titres = **100€ prélevés sur nos salaires** en une ou plusieurs fois

Nous recevons alors 200€ pour l'année sur notre carte SWILE



Présentation SWILE

Les avantages négociés

PASS RESTO



Avantages	Tarifs
Envoi des cartes directement au domicile des agents	Gratuit
Fonction échanges entre collègues et cagnotte en ligne depuis les smartphones	Gratuit
Création d'une nouvelle carte en cas de perte ou vol	Gratuit
Accès à une billetterie en ligne	Gratuit
Tarif de la 2 ^e carte active	2€ au lieu de 7€

Présentation SWILE

Actualités au 1^{er} janvier 2023

Depuis le 1^{er} octobre 2022, le plafond d'utilisation **quotidien est passé à 25€** au lieu de 19€.
Temporairement, l'utilisation des titres restaurants a été étendue à **tous les produits alimentaires** (à l'exception de l'alcool, des confiseries, des produits infantiles et des aliments animaliers) jusqu'au 31 décembre 2023.



Fruits, légumes,
féculents



Eau et boissons



Produits animaliers



Poissons, viandes,
œufs, fruits de mer



Produits sucrés et
matières grasses



Confiseries



Lait et produits
laitiers



Boissons
alcoolisées



Produits infantiles



Exonération de cotisations de Sécurité Sociale

1) La participation employeur doit être comprise entre **50% et 60%** de la valeur du titre

2) La participation employeur ne **doit pas excéder pas 6,50€** par titre

C'est-à-dire que l'employeur peut participer entre **50% d'un titre de 13€ et 60% sur un titre de 10,83€** au maximum.

Notre proposition de participation à **50% d'un titre de 10€** est donc **conforme** et permet de bénéficier de l'exonération.

Adhésion au contrat-cadre 2023-2026

Les infos utiles

Quand ?

- Dès maintenant : pour un effet au 01/03/2023
- A tout moment dans l'année jusqu'au 31/12/2026

Comment ?

- En mettant à jour les effectifs de la collectivité sur AGIRHE
- Via un lien URL transmis par le CDG88 munit :
 - De la saisine du Comité Social Territorial (CST)
 - De la délibération d'adhésion
 - De la ou des convention(s) de gestion tripartite(s)
 - Pour le Pass SOCIAL :
 - Du bulletin d'adhésion PLURÉLYA
 - De la liste de vos agents bénéficiaires (Excel)
 - Pour le Pass RESTO : un enregistrement spécifique à SWILE vous sera demandé lors de votre adhésion sur le formulaire du CDG88

Tous les modèles de ces documents sont à votre disposition sur notre site internet

CDG+

Pour qui ?

- Toutes les collectivités affiliées ou non au CDG88
- Tous les agents avec ou sans ancienneté (au choix de la collectivité, à délibérer)

Adhésion au contrat-cadre 2023-2026

Suite des infos utiles

Pourquoi ?

- Répondre à l'obligation réglementaire
- Proposer des prestations de qualité et à tarif négocié
- Informer sur les prestations à disposition de vos agents
- Accompagner vos référents dans la mise en place et le suivi du contrat
- Bénéficier d'un contrôle de l'équilibre entre les dépenses engagées et les prestations reçues

Que choisir ?

- Soit uniquement le **Pass Social** (prestations Sociales par Plurelya)
- Soit uniquement le **Pass Resto** (titres restaurant par Swile)
- Soit les deux Pass

Combien ?

- Pass Social : de 96,03€ à 290,03€/an/agent
 - Pass Restau : à partir de 5 titres à 5€ soit, 25€/an/agent minimum
- + Frais de gestion du CDG88



Adhésion au contrat-cadre 2023-2026

Les agents intercommunaux

Agent intercommunal

Dans tous les cas l'agent ne doit apparaître dans les effectifs Action Sociale que d'une seule collectivité

Plusieurs de ses collectivités adhèrent au contrat-cadre

Une seule de ses collectivités adhère au contrat-cadre

Aucune de ses collectivités n'adhère au contrat-cadre

1) La charge revient à la collectivité qui l'**emploi le plus d'heure**

2) A quota horaire identique, la charge revient à la collectivité qui l'**a recruté en premier**

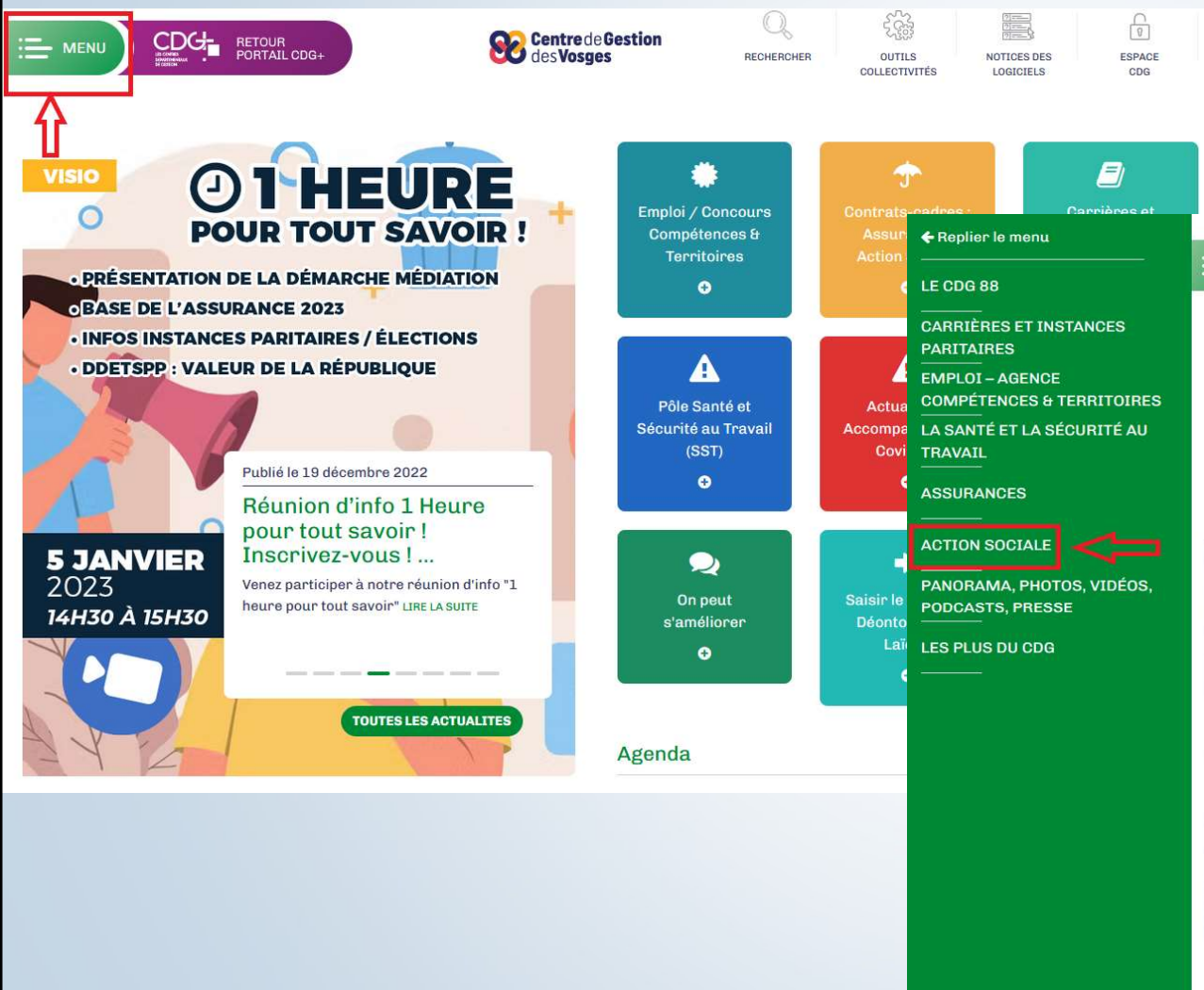
3) En cas de nouvelle égalité, une **proratisation équitable** de la cotisation **doit être réalisée** entre les **collectivités concernées**

La charge revient **entièrement à cette collectivité** même si elle n'emploie pas l'agent au quota horaire majoritaire

Malheureusement, l'agent ne pourra pas bénéficier d'Action Sociale

Adhésion au contrat-cadre 2023-2026

L'accès CDG+



The screenshot shows the CDG+ website interface. At the top left, a 'MENU' button is highlighted with a red box and an arrow pointing upwards. A purple 'RETOUR PORTAIL CDG+' button is next to it. The main navigation bar includes 'RECHERCHER', 'OUTILS COLLECTIVITÉS', 'NOTICES DES LOGICIELS', and 'ESPACE CDG'. The main content area features several colored tiles: 'Emploi / Concours Compétences & Territoires', 'Contrats-cadres Assurances Action', 'Carrières et', 'Pôle Santé et Sécurité au Travail (SST)', 'Actualités Accompagnement Covid', 'On peut s'améliorer', and 'Saisir le Déontologie Laïcité'. A green menu overlay is open, listing: 'LE CDG 88', 'CARRIÈRES ET INSTANCES PARITAIRES', 'EMPLOI - AGENCE COMPÉTENCES & TERRITOIRES LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL', 'ASSURANCES', 'ACTION SOCIALE' (highlighted with a red box and arrow), 'PANORAMA, PHOTOS, VIDÉOS, PODCASTS, PRESSE', and 'LES PLUS DU CDG'. A 'VISIO' banner for a '1 HEURE POUR TOUT SAVOIR!' event is also visible.



This screenshot shows the same CDG+ website interface but with a different main banner. The banner is for 'ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2022 TOUS LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS' and includes a 'Publié le 08 décembre 2022' date and a 'Consultez les résultats des élections professionnelles 2022 ...' link. The navigation and menu overlay are identical to the previous screenshot. The 'ACTION SOCIALE' item in the menu is highlighted with a red box and arrow.

Adhésion au contrat-cadre 2023-2026

Suite accès CDG+



← Replier le menu

MENU

CDG+
LE CENTRE DE GESTION
DES VOSGES

RETOUR
PORTAIL CDG+

- LE CDG 88
- CARRIÈRES ET INSTANCES PARITAIRES
- EMPLOI – AGENCE
- COMPÉTENCES & TERRITOIRES
- LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL
- ASSURANCES
- ACTION SOCIALE** >
- PANORAMA, PHOTOS, VIDÉOS, PODCASTS, PRESSE
- LES PLUS DU CDG

Action Sociale

- Actualités Action Sociale
- Action Sociale 2023-2026

contrat-cadre
"Action Sociale"

Publié le 02 janvier 20



MENU

CDG+
LE CENTRE DE GESTION
DES VOSGES

RETOUR
PORTAIL CDG+

Centre de Gestion
des Vosges

RECHERCHER

Accueil » Action Sociale 2023-2026

Action Sociale

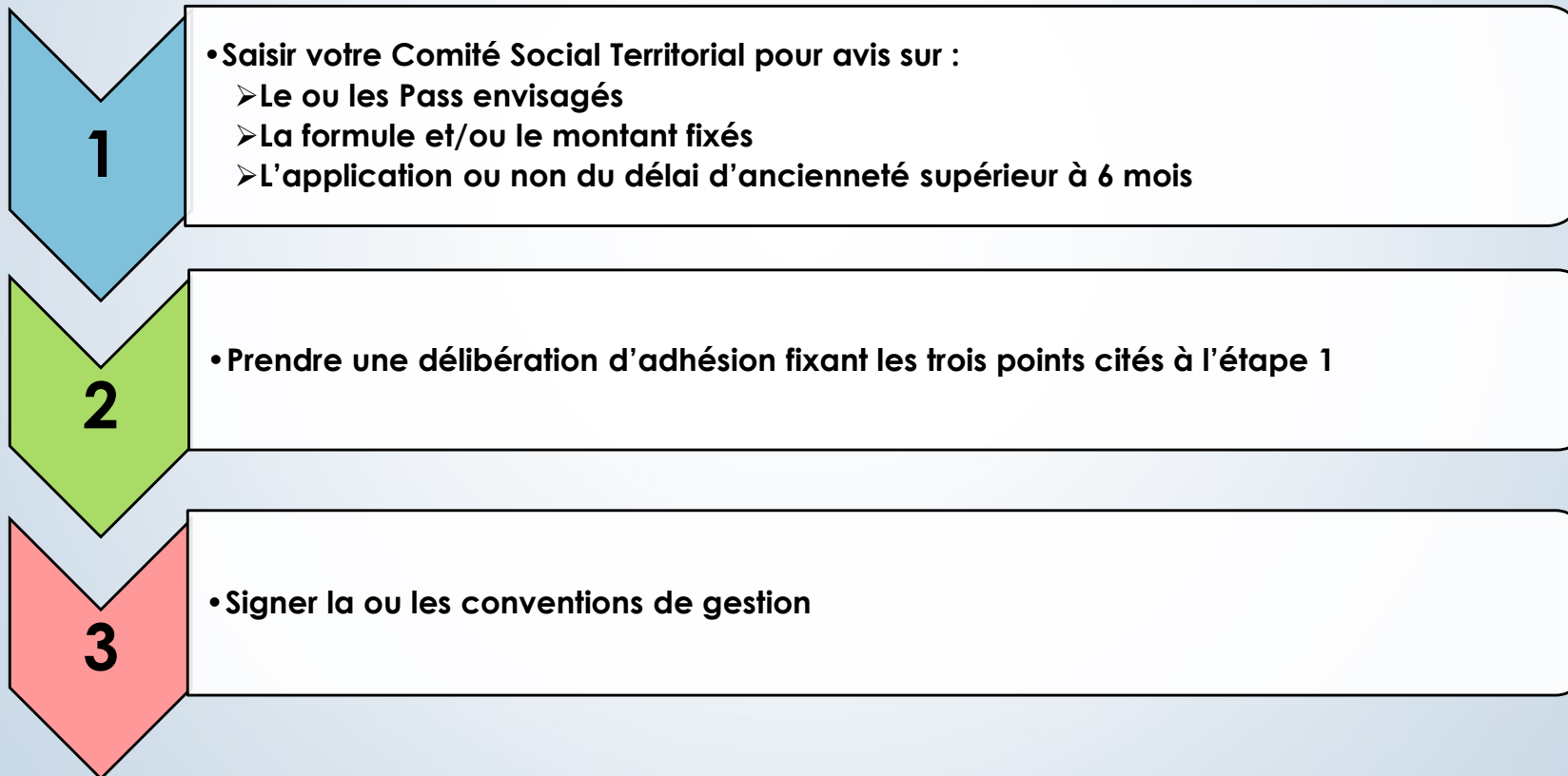
Action Sociale 2023-2026

Actualités Action Sociale

Action Sociale 2023-2026

- Documents « Collectivités »
- Documents « Agents »

Mettre à jour vos effectifs et leur ancienneté dans le logiciel AGIRHE



Adhésion au contrat-cadre 2023-2026

Suite procédure

4

• **POUR LE PASS SOCIAL :**

→ Compléter et signer le bulletin d'adhésion PLURÉLYA

→ Renseigner la liste et les coordonnées de vos agents bénéficiaires en utilisant le modèle de fichier Excel disponible sur CDG+

5

• **POUR LE PASS RESTO :**

→ un enregistrement spécifique à SWILE vous sera demandé lors de votre adhésion sur le formulaire du CDG88

6

• **Adhérer en ligne (portail du CDG88) :**

1) Se connecter via le lien URL qui vous sera transmis

2) Compléter le formulaire et choisir les Pass retenus

3) S'enregistrer auprès de SWILE via le lien accessible dans ce même formulaire (uniquement pour le Pass Resto)

4) Scanner les documents signés suivants :

- Avis du Comité Social Territorial

- Délibération d'adhésion

- Convention de gestion tripartite

- Bulletin d'adhésion et tableau des effectifs PLURÉLYA (uniquement pour le Pass Social)



Avez-vous des questions ?



SCHEER Frédéric

Directeur du Centre De Gestion des Vosges

Danièle SYLVESTRE

Responsable du Pôle Contrats-cadres

Océane GORNET

Référente Action sociale - actionsociale@cdg88.fr

09.73.05.74.59